

## Le Mali - un mois avant les Présidentielles

**Les élections présidentielles et le référendum constitutionnel sont prévus le 29 avril 2012 au Mali. Un mois avant, le pays est non seulement confronté à un conflit armé entre les rebelles touareg et l'armée malienne mais aussi à une grave crise alimentaire. Si les élections se déroulent à la date prévue, il est fort probable que la population du nord ne pourra pas voter. Le président sortant, Amadou Toumani Touré, ne se représentera pas aux élections. Un changement de pouvoir est donc certain. Il y a beaucoup de candidats, mais suite à la politique du consensus, les différences dans les programmes politiques sont faibles. Quels sont les enjeux électoraux, et quels sont les scénarios envisageables du scrutin ?**

### Situation politique actuelle

Depuis plusieurs mois le conflit touareg s'est amplifié. Il s'agit d'un conflit armé entre les rebelles touareg qui luttent pour un état autonome dans le nord du Mali et le gouvernement malien. Les combats ont entraîné un flot de réfugiés et de déplacés du nord vers le centre et le sud du Mali, du Nord Est vers le Niger et le Burkina Faso, du Nord Ouest vers la Mauritanie. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires (OCHA), le nombre de déplacés et réfugiés maliens a atteint les 195.000 personnes.

Parallèlement, la crise alimentaire prend une ampleur de plus en plus importante. Principalement due à la faiblesse des pluies, elle a entraîné la décimation de la moitié du cheptel et la malnutrition des enfants des zones touchées.

Ces crises éclatent au moment où le Mali s'apprête à vivre des élections présidentielles, référendaires et législatives en avril, mai et juillet 2012. Cela présage d'une situation politique assez trouble, d'une part en raison des enjeux électoraux et d'autre part en ce qui concerne les dispositions constitutionnelles. En effet, la constitution ne prévoit ni de période transitoire, ni report des élections présidentielles, encore moins l'intérim dans une telle situation.

### Les dates électorales 2012

29 avril	Présidentielles 1 <sup>er</sup> tour
29 avril	Référendum
13 mai	Présidentielles 2 <sup>nd</sup> tour
1 juillet	Parlementaires 1 <sup>er</sup> tour
22 juillet	Parlementaire 2 <sup>nd</sup> tour

Depuis sa réélection en 2007, le président Amadou Toumani Touré (ATT) avait annoncé des réformes constitutionnelles qui devaient intervenir depuis 2010. Finalement ces réformes vont aboutir à un référendum

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

**SENEGAL**

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

puisqu'elles toucheraient un grand nombre de points de la constitution dont la suppression de certaines institutions et la mise en place d'autres.

Une chose est sûre, le président sortant ATT ne se représentera pas aux Présidentielles. Toutefois il devra réussir le pari de l'organisation d'élections crédibles avant de se retirer le 8 juin 2012. Ainsi les questions que l'on se pose de savoir sont : Comment faire voter les populations du nord déplacées et les réfugiés ? Comment les acteurs politiques vont-ils mener leur campagne électorale dans les zones d'insécurité ou sur les sites des réfugiés ?

Les autorités politiques et les organes en charge de l'organisation des élections semblent mettre le bouchon double pour parvenir à ces fins. Ainsi le Président de la République lui-même, à chaque fois que l'occasion lui est donnée, n'hésite pas de dire que les élections auront lieu aux dates indiquées et qu'il ne sera pas question d'un quelconque prolongement de mandat ni d'une période transitoire.

#### **Le vote des déplacées et des réfugiés**

La Délégation générale aux élections (DGE) qui est chargée du recensement, de l'identification et de la définition des bureaux de vote en fonction du nombre d'électeurs, a confirmé qu'il est possible d'organiser les élections sur les sites des déplacés et des réfugiés après qu'elle ait préalablement procédé au recensement des déplacés et réfugiés et aux recoupements des données sur chaque électeur. Quand au Ministère de l'Administration Territoriale (chargé de l'organisation matérielle) et à la Commission Electorale Nationale Indépendante (en charge du suivi et de la supervision), ils sont à pied d'œuvre pour l'acheminement du matériel et les formations dans les zones qui ne sont pas touchées par la crise.

La campagne électorale démarre officiellement le 8 avril. Mais depuis le mois de décembre 2011 les candidats et les formations politiques ont investi le terrain pour ce qu'on appelle la période de « précampagne ». Les weekends sont généralement les grandes occasions pour aller au contact des électeurs à travers les conférences régionales de partis, les meetings de soutien de jeunes ou de femmes, des clubs de soutien, les annonces d'alliance, des cérémonies diverses, des rencontres avec les groupements socioprofessionnels et visites de courtoisie aux chefs traditionnels et autorités coutumières etc.

Cependant il est certain que si les élections se déroulent à la date prévue, même si le gouvernement et ses partenaires arrivent à trouver une solution à cette crise, toute la population du nord n'aurait pas la chance de voter comme il se doit.

Le gouvernement a adopté une stratégie d'urgence en vue de préparer le retour des réfugiés et d'apporter une assistance aux déplacés à travers les gouverneurs et les responsables des localités concernées appuyés par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées. L'adoption de cette stratégie a fait l'objet d'une communication lors du conseil des ministres du 7 mars 2012.

Pour l'opérationnalisation de cette stratégie, le gouvernement a prévu la mise en œuvre d'une série de mesures. Il s'agit entre autres de la création d'une commission interministérielle chargée de la gestion des déplacés et des réfugiés, de la mise en œuvre d'actions d'ordre militaire, sécuritaire, administratif, social et diplomatique et de l'élaboration d'un chronogramme des différentes tâches. Parmi ces mesures, on note également la préparation du retour librement consenti des réfugiés et la négociation d'accords de rapatriement avec les pays

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

## SENEGAL

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

d'accueil des réfugiés et les organisations humanitaires.

Les déplacés et réfugiés vivent dans une situation de grande précarité. Avant le début de la crise, le Mali et certains pays du Sahel avaient lancé un appel à l'aide alimentaire à la communauté internationale. Dès lors plusieurs bonnes volontés se sont manifestées dont celle du gouvernement fédéral allemand avec 12,5 millions d'euros débloqués (environ 8,2 milliards FCFA) pour secourir les populations souffrant de la sécheresse. Plusieurs autres pays européens se sont manifestés en plus des organisations internationales comme le HCR et le CICR. A ce niveau, aucune difficulté majeure n'a encore été signalée quand au ravalement des camps.

Ce n'est pas la première fois que le Mali soit confronté à une telle crise. En 1992, après la révolution de 1991, le pays devait faire face à une crise alimentaire et économique grave. C'était seulement en 1992, après la période transitoire de 18 mois, que le Mali a signé les accords de paix de Tamraset avec la rébellion. Les accords consacraient la décentralisation en lieu et place d'une autonomie des régions du Nord.

Aujourd'hui, même si toutes les conditions semblent être réunies pour la tenue des prochaines élections, beaucoup de gens restent sceptiques sur la tenue des élections présidentielles et référendaires pour ce mois d'avril. De plus en plus de voix réclament un report des élections pour raison d'insécurité, parmi eux des leaders de certaines formations politiques. Cela influence les partis politiques, et particulièrement les moins préparés, à s'investir dans la campagne. Ils s'investissent encore moins.

### Partis politiques et candidats

La scène politique est caractérisée par la politique de consensus politique sous ATT.

Cette politique a limité l'évolution d'un système pluraliste multipartite. Sur les 120 partis politiques régulièrement enregistrés, 15 sont représentés au parlement. Pour les élections à venir, il y a beaucoup de candidats, mais suite à cette politique du consensus, les différences dans les programmes politiques sont faibles.

L'issue des élections présidentielles s'annonce très ouverte. Le président sortant est au terme de son dernier mandat. On s'achemine vers le scénario de 2002 où 24 prétendants étaient en lice. La plupart des candidats déclarés ont déposé leur dossier de candidature à la cour constitutionnelle seule habilitée à valider les candidatures. C'est aussi la période de tentative de ralliement à son camp des nombreux partis politiques qui n'ont pas de candidats. Ces formations sont aujourd'hui au cœur de toutes les convoitises. Il existe diverses catégories dans le jeu :

### *Les grandes formations*

**L'ADEMA PASJ** (Alliance pour la Démocratie au Mali - Parti Africain pour la Solidarité et la Justice) : Le parti est issu du Mouvement démocratique, un comité de coordination des associations et des organisations démocratiques, créé en 1991. Aujourd'hui ce parti est la première force politique, compte le maximum d'élus, et il est le mieux structuré sur l'ensemble du territoire national et à l'extérieur. L'ADEMA est le parti le mieux placé pour remporter les élections présidentielles et législatives de 2012. A cet effet, il dispose d'atouts majeurs dont les structures du parti qui sont présentes sur l'ensemble du territoire national et même dans les hameaux et campements. Il dispose d'un grand nombre de cadres dans l'administration publique et dans les institutions, de nombreux députés et de conseillers élus. Il est le seul parti du pays qui n'est pas uniquement caractérisé par son leader mais davantage par son

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

## SENEGAL

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

idéologie. Le parti est membre de l'Internationale Socialiste.

Il est également le seul parti politique dont le candidat a été choisi après les primaires qui avait enregistré huit candidats en tout. C'est finalement par un consensus autour de Dioncounda Traoré, président du parti et président de l'Assemblée Nationale du Mali que le parti a choisi son candidat. L'homme avec ses 70 ans est à sa première candidature à la présidence de la République. Il a pu faire rallier aux côtés de son parti une vingtaine de partis politiques regroupés au sein de l'ARP (l'Alliance pour la République et le Progrès), et a été investi par l'UDD (Union pour la Démocratie et le Développement) comme son candidat.

**L'URD** (Union pour la République et la Démocratie): C'est la deuxième force politique du pays. Elle est née d'une scission de l'ADEMA à la suite des élections présidentielles de 2002 lorsque la plupart des leaders du parti n'ont pas voulu soutenir le candidat du parti au détriment de celui qui avait été désigné à l'issue d'un primaire très agité. Soumaila Cissé, alors candidat officiel du parti à l'époque décidait avec ses amis de créer l'URD dont il est la personnalité incontournable. Ancien président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire ouest Africaine (UEMOA), il a été investi par son parti. Il est à sa deuxième participation après celle de 2002 où il a joué le second tour contre Amadou Toumani Touré. Le nombre de ses alliés (peu significatif sur la scène politique) n'est pas très connu. L'orientation politique de ce parti n'est pas clairement définie. Mais certains de ses principaux animateurs se réclament du social-libéral.

**Le RPM** (Rassemblement pour Mali): La troisième force politique est marquée par la personnalité de son leader Ibrahim Bouba-car Keita (IBK). Il est considéré comme un homme juste, le mieux placé pour diriger le

pays au niveau de son autorité et de sa rigueur dont il fait preuve dans le travail. Du côté du RPM, IBK reste donc le candidat naturel du parti. Ancien président de l'ADEMA et ancien Président de l'Assemblée Nationale, il créa le RPM en 2001. Il a été candidat aux présidentielles de 2002 et classé troisième à l'issue du scrutin. Cette année il en est à sa deuxième expérience. Une douzaine de partis politiques le soutiendrait. IBK fut élu président de l'Internationale Socialiste quand il était président de l'ADEMA, et aujourd'hui son parti est membre de l'Internationale Socialiste.

**CNID** – Faso Yiriwa Ton (Congrès National d'Initiative Démocratique) : Il s'agit d'un parti issu du Mouvement démocratique tout comme l'ADEMA, mais qui n'a pas réussi à s'imposer comme ce dernier. Il a investi son Président, Me Mountaga Tall. Il va à la course pour la troisième fois après celle de 1992 et 2002. De son côté, pour le moment aucune alliance n'est annoncée et aucune autre plateforme politique n'a été signée comme cela a été en 2002 avec certaines grandes formations. Le CNID est membre de l'UPADD (Union des Partis Africains pour la Démocratie et le Développement), un regroupement de partis qui a un partenariat avec le Parti Populaire Européen (PPE), le groupe des Démocrates chrétiens.

### **Les petites formations**

Les petites formations sont très marquées par les personnalités de leur leaders : Oumar Mariko du SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance), Tié-bilé Drame du PARENA (Parti pour la Renaissance Nationale), Housseini Guindo, le président de la CODEM (Convergence pour le développement du Mali) pour le compte des Partis unis pour la République (PUR), Cheick Modibo Diarra, l'ancien astrophysicien à la Nasa, président de Microsoft Afrique, Moussa Mara du parti Yèlèma (changement), Zoumana Sacko, ancien Premier

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

**SENEGAL**

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

Ministre investi par le mouvement politique CNAS (Convention Nationale de Soutien).

D'autres candidats déclarés sont moins bien connus comme Cheick Bougadary Traoré, l'un des fils de l'ancien président Moussa Traoré, de la Convergence africaine pour le renouveau (CARE), Madani Tall de l'ADM (parti Avenir et Développement du Mali), Siaka Diarra de l'UFD (Union des forces Démocratiques) et le maire de Ouéllessébougou, Niankoro Yéah Samaké, qui a rompu avec l'URD.

Ces petites formations ne seront pas capables de changer le sort du trio en tête, mais de faire le jeu de la troisième et quatrième place dans la perspective des alliances pour le second tour.

***Candidatures indépendantes***

Dans la catégorie des candidatures indépendantes, le plus en vue est celle de l'ancien Premier Ministre Modibo Sidibé, appuyé par des clubs de soutien et une dizaine de formations politiques dont une seule dispose d'un siège de député à l'Assemblée Nationale. Deux responsables au sein du PDES (parti pour le développement économique et social) sont également dans la course en tant qu'indépendant, leur parti ayant tranché la question de ne pas présenter de candidat. Il s'agit de Jeamille Bittar, premier Vice Président, et Ahmed Sow, président d'honneur.

La question est de savoir si tous ces candidats ont pu recueillir les parrainages que prévoit la nouvelle loi électorale. Ainsi, tout candidat à la présidentielle doit être parrainé par dix députés au plan national ou cinq conseillers communaux issus de chacune des huit régions, en plus d'un montant de dix millions de francs CFA (correspondant à 15.000 EUR) comme caution.

**Scenarios à l'issue des élections**

***Scénario 1*** : Victoire d'une des trois grandes formations politiques

Le scénario le plus probable à l'issue des élections présidentielles au Mali est que l'un des candidats des plus grandes formations politiques et les plus représentées sur l'échiquier politique soit élu Président de la République. Et, du coup, ce dernier aura l'occasion de renforcer l'assise de sa formation par les législatives à travers de nouvelles adhésions, les fusions et les alliances.

La lutte risque d'être très serrée entre les trois grands partis politiques mais avec un léger avantage pour l'ADEMA. L'ADEMA s'appuiera sur les structures de son parti, l'URD sur le pouvoir financier de son leader et le RPM sur la personnalité de son président.

***Scénario 2*** : Victoire d'un indépendant

L'avènement d'un candidat indépendant à la Présidence constitue un scénario moins probable. Le candidat indépendant le plus en vue est l'ancien premier Ministre Modibo Sidibé. Il ne milite pas dans un parti politique (tout comme ATT) et ne compte essentiellement que sur les clubs de soutien et les partis politiques qui viennent de lui signifier leur soutien (la seule députée vient de démissionner de son parti pour désaccord avec sa direction au sujet du soutien). S'il est élu, il devra composer avec les partis politiques. Aucun parti significatif ne lui a jusqu'à présent accordé sa caution. Pour rempiler, il lui faut à la fois le soutien du Président ATT et de l'ancien président Alpha Oumar Konaré. Mais jusqu'à preuve du contraire ils n'ont donné aucun consigne. En outre, leur soutien créerait des tensions au sein des formations politiques.

**SENEGAL**

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

**Scénario 3** : Annulation des élections

C'est un scénario peu probable. Il se peut que la cour constitutionnelle soit saisie pour l'annulation des élections au motif qu'un nombre important de la population n'aurait pas voté. En la matière il existe jurisprudence. En 2002, un quart des voix exprimées lors des élections présidentielles a été annulé par la cour constitutionnelle, et pour autant les élections n'ont pas été annulées. Il est néanmoins possible que les résultats des élections législatives soient annulés pour cette circonscription du nord dont les populations sont déplacées. Des élections partielles (lorsque les élections concernent qu'une ou quelques circonscriptions électorales ou qu'elles concernent le remplacement d'un ou des députés décédés) pourraient être organisées après le retour de la paix.

**Le référendum constitutionnel**

Le référendum décidera sur un ensemble de réformes constitutionnelles envisagées. Et il est fort probable que le Oui l'emporte. Il est prévu entre autres : la suppression du Haut Conseil des Collectivités Territoires et de certains organes de régulation comme le Comité National d'Egal Accès aux Médias d'Etat, la refondation de la cour suprême, la reformulation du préambule qui fait référence désormais à la Charte de Kurukan Fuga (déclaration datant de l'Empire du Mali), la mise en place d'une discrimination positive en faveur des femmes, la mise en place de la cour des comptes comme institution de la République, les conditions d'accès à la magistrature suprême (nationalité d'origine, n'avoir aucune autre nationalité, limitation de l'âge à 75 ans), la création du sénat comme deuxième chambre de l'Assemblée Nationale, le Président nommera désormais le président de la cour constitutionnelle alors qu'il est élu en ce moment par ses pairs et la mise en place d'un seul organe de gestion des élections.

Les réformes sont à l'image de la politique de consensus au Mali. En effet, la pratique de consensus violait la constitution en de nombreux points, surtout au niveau du système partisan. Souvent les membres du gouvernement rendaient davantage compte au Président de la République qu'à leur parti d'origine ou au parlement.

La plupart des analystes sont d'accord aujourd'hui que si la nouvelle constitution est adoptée, elle renforcerait les pouvoirs du chef de l'Etat et particulièrement de l'exécutif. La constitution actuelle consacre un régime semi-présidentiel pendant que la nouvelle risque de faire basculer le pays sur un régime présidentiel fort.

**Perspectives et défis après les élections**

De nombreux défis attendent les nouveaux élus (Président et députés) à l'issue des prochaines consultations électorales. D'une part il y a le maintien de la sécurité dans la partie nord du Mali et la gestion des conséquences de cette crise touareg. D'autre part le Mali comme d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et l'Algérie font face à des groupes de terroristes islamistes comme AQMI, le Mouvement Unité et Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et, selon des informations pas encore confirmées, aussi Boko Haram. Boko Haram serait venu prêter main forte à AQMI et à Iyad Ag Ghaly, chef d'un groupe de rebelles touareg, qui prône un Etat Islamique pour le Nord Mali. Ses hommes se seraient entraînés sur le désert malien. Ces deux questions nécessitent une concertation et la mise en œuvre de mesures communes aux pays de la sous région et du Sahel pour leur résolution.

Jusqu'à présent, le Mali n'était pas prêt pour mettre assez de moyens financiers dans la gestion de la crise du nord. Et pourtant, la crise n'est pas à sous-estimer. Elle peut tourner mal. Le conflit agira forcément sur les finances publiques du pays qui ne seront

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

**SENEGAL**

BERTHE YACOUBA

ANDREA KOLB

19 Mars 2012

pas des meilleures dans les prochains mois. Heureusement que cette année le coton malien a enregistré une campagne flatteuse qui avec le cours actuel du coton sur le marché international apporte de la valeur ajoutée à l'économie nationale.

La crise alimentaire mérite d'être résolue au niveau de ses racines. Suite au changement climatique, la faiblesse des pluies risque de se perpétuer les années à venir, et des systèmes alimentaires alternatifs doivent être étudiés. Mais c'est aussi dû au conflit touareg et l'absence d'une stratégie de gestion de crise efficace que la famine a pu avoir une telle ampleur. Il s'agira donc de rétablir et de maintenir la paix afin de faciliter la mise en œuvre des programmes déjà initiés, comme par exemple celui de l'Union Européenne.

Aussi, depuis quatre ans l'Université malienne a du mal à fonctionner à cause des arrêts intempestifs de cours, des rentrées reportées, de deux à trois promotions de bacheliers qui attendent ou de commencer ou de finir leur première année. La réforme de la justice, la lutte contre la corruption, l'emploi des jeunes demeurent des chantiers auxquels le régime de ATT n'a jamais su trouver une solution.

Finalement, il s'agira de renforcer l'évolution d'un système pluraliste multipartite et le rôle de l'Assemblée Nationale. Le parlement doit remplir sa fonction de contrôle, et les membres du gouvernement doivent rester fidèles à leur parti politique et au programme de celui-ci.

Afin de renforcer le système multipartite au Mali, il faut d'abord un changement dans la mentalité politique : Il n'est pas mauvais d'avoir des idées politiques différentes. Ensuite, il faudra passer par le développement de stratégies et de programmes politiques bien élaborés par les différents partis. C'est la base d'un système pluraliste fonctionnel.